Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 13

Rubrik: Conférence officielle du IVme arrondissement [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Or, vous ne l'ignorez pas, nos statuts sont formels : « Dès la 40^{me} année, aucun membre du corps enseignant ne pourra demander son entrée dans la Société. Toutefois, cette disposition ne sera applicable qu'à partir de huit mois après la fondation de ladite Société. »

Or, il y a belle lurette que ces huit mois sont passés, bien que ce terme fatal ait encore été généreusement prolongé par nos « hommes tyranniques » en faveur de ceux qui avaient des velléités de se complaire dans leur splendide « isolement ». C'est peut-être cette clause qui vous rend morose. Que faire, alors?... Vous ne trouvez pas ?.....

Je vais vous aider à sortir d'embarras et vous tendre une perche de salut. — Faites-vous recevoir membre honoraire! Vous serez en bonne et digne compagnie et inscrit en belle et due forme sur le tableau des bienfaiteurs de l'hum... de notre Société. Oserez-vous encore soutenir, après ce beau geste, que « vos calculs n'ont aucunement pour objectif notre caisse »?

Si après tant de pressantes sollicitations vous persistez, mon cher Jean-Claude, à repousser ce léger « frein », à rejeter cette insignifiante « contrainte », à rester dans votre « isolement », à vous « complaire dans votre faiblesse », à ne pas vouloir renoncer à votre « médiocrité », eh bien! restez dans votre « sombre neurasthénie », rongez votre « pomme aigre ». Et maintenant « laissez-moi vous quitter sans regrets » et vous crier bien fort:

« Comment qualifier l'égoïsme de celui qui, par faux orgueil, calcul ou méfiance, se tiendrait à l'écart de ses collègues en n'apportant pas, lui aussi, sa pierre au parachèvement de l'édifice dont nous avons posé les fondements? » (Bulletin pédagogique du 15 avril 1910.)

GUY LAFORÊT.

Conréfence officielle du IV^{me} arrondissement.

- 49% — — —

(Suite et fin)

M. Passaplan, instituteur à Corminbœuf, nous lit les conclusions d'un excellent rapport sur la question mise à l'étude par le Comité cantonal de la Société d'éducation, puis la parole est donnée à M. le Délégué de l'Instruction publique.

Nous avons accepté avec plaisir, dit M. Barbey, l'invitation de votre dévoué Président. Je suis heureux, pour ma part, de me retrouver au milieu de vous. J'ai entendu, avec beaucoup d'intérêt, les excellentes

directions de votre dévoué inspecteur. En pédagogie, comme en morale, il est des choses qu'on ne saurait assez répéter, ressasser. L'enseignement de la grammaire est généralement mal compris, outre qu'il n'est pas poussé assez loin. On emploie des mots isolés, au lieu d'aborder, dès le début déjà, l'étude de la proposition. Dans le cours inférieur, notamment, on se contente de quelques notions plus ou moins vagues sur le nom, l'adjectif, et l'on oublie que le verbe est le terme par excellence, sans lequel on ne peut émettre un jugement. Faisons de la grammaire en action, c'est-à-dire d'une manière réelle, vivante : l'élève parle et agit en même temps. C'est ainsi qu'on étudiera les trois éléments de la proposition simple, d'une façon pratique, intuitive. Au degré moyen, on verra toutes les parties du discours, selon l'appendice grammatical du 2me degré. Dans la division supérieure, on parcourra en entier les matières indiquées à la page 14 du programme général. Toutes les branches concourront à l'étude de l'orthographe. N'importe quel passage peut donner lieu à l'application d'une règle. Aux exemples tirés du livre suivront des exercices d'invention qui seront en même temps des exercices de rédaction. Si vous voulez arriver à une bonne discipline, continue M. Barbey, soyez bons mais fermes. Ne promettez que ce qui est réalisable et raisonnable; soyez modérément exigeants, mais inébranlables et, surtout, restez calmes. L'égalité d'humeur est la qualité maîtresse de l'instituteur. Pour conclure, M. le Délégué de l'Instruction publique préconise le système préventif qui est l'idéal, car il habitue l'enfant à la réflexion et développe le jugement et le raisonnement.

M. Frésey, instituteur à Magnedens, nous donne connaissance d'un excellent travail sur la méthode de concentration. M. Barbey trouve le rapport bien conçu. Il félicite les instituteurs de la Sarine d'avoir remis à l'étude cette importante question. Reste l'application: entre la théorie et la pratique, il y a un fossé qu'il s'agit de combler. M. Barbey s'en tiendra à la rédaction. « Varions nos exercices, dit-il, et que toutes les branches du programme soient mises à contribution, car toutes doivent se comprendre, s'enchaîner. Dans les corrections, nous ne recherchons souvent que les fautes d'orthographe et nous passons trop facilement sur les fautes de style. Nous ne cultivons pas assez le côté éducatif: habituons l'enfant à la sincérité et favorisons en lui cette expansion, cette naïveté qui est le propre de cet âge si intéressant. »

ceau de son crû qui lui valut des applaudissements bien mérités.

La prière faite, nous nous rendons à la Tête-Noire, où nous est servi un délicieux menu. La partie récréative est dirigée par M. Bæchler, instituteur à Villars et les chants par M. le professeur Galley. Aussi ce fut, pendant quelques instants, une suite ininterrompue de toasts, de chants et de productions humoristiques.

M. Pillonel, le régent-poète, nous déclame les Hirondelles, un mor-

F. MARADAN.

CORPS ENSEIGNANT BROYARD

La conférence officielle du corps enseignant broyard a eu lieu le 24 mai, à Estavayer, sous la présidence de M. Louis Bonfils, inspecteur scolaire.

Les tractanda suivants étaient à l'ordre du jour : compte rendu des